

ATTESTATION.

Le Notaire Alexis BRAHY, de résidence à Charleroi, atteste et certifie qu'aux termes d'un acte reçu ce jour par son ministère à l'intervention du Notaire Ingrid DE WINTER de résidence à Marchienne au Pont.

Madame MILIOTO Rosa, née à Trivières le vingt-huit octobre mille neuf cent cinquante-huit, divorcée et non remariée, domiciliée à 6000 Charleroi, Rue Emile Tumelaire, 117.

A vendu au profit de :

La société à responsabilité limitée « GABY REAL ESTATE », en abrégé « G.R.E. », ayant son siège à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 367, constituée aux termes d'un acte reçu le 13 décembre 2004, publié au Moniteur Belge le 11 janvier suivant, numéro 2005-01-11/0005929, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire Alexis Brahy à Charleroi le 11 octobre 2023, publié au Moniteur Belge le 19 octobre suivant, numéro 23411373, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0870896088 et à la Taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE0870.896.088.

Le bien ci-après décrit :

VILLE DE CHARLEROI, première division (52011) :

Dans un complexe immobilier à usage d'appartements, de cabinet médical et de garages, dénommé "RESIDENCE GEMINI", sis à l'angle de la rue de la Science, où l'immeuble porte les numéros 12 et 14, et de la rue Tumelaire, érigé sur un terrain cadastré ou l'ayant été, section B numéro 183/G/2, cadastré selon extrait cadastral récent section B numéro 0183G2P0000 d'une superficie d'après cadastre et titre de deux cent septante mètres carrés.

L'appartement vendu se situe à la rue de la Science 14/8 à 6000 Charleroi.

- L'appartement type "D", au quatrième étage, et portant le numéro 23, comprenant

a) En propriété privative et exclusive :

1) l'appartement proprement dit, comprenant : un hall d'entrée donnant accès à toutes les pièces; un living et une cuisine donnant sur la façade antérieure; une salle de bains; une chambre à coucher donnant accès sur la façade postérieure ;

2) au sous-sol : la cave numéro 10 ;

b) En copropriété et indivision forcée :

Les deux cent septante-cinq/dix millièmes (275/10.000èmes) des parties communes dont le terrain.

Tel que ce bien est repris au cadastre sous-section B numéro 0183G2P0015 (A4/D23/C10)

La présente attestation est délivrée à titre d'information.

Fait à Charleroi le 11 avril 2025

Alexis BRAHY
Notaire



BNP PARIBAS FORTIS

IBAN : BE46 2600 0720 3836 · BIC :
GEBABEBB

ING

IBAN : BE70 3600 4002 4125 · BIC : BBRUBEBB

BELFIUS

IBAN : BE94 0682 1315 6214 · BIC :
GKCCBEBB